

L'état de santé du Pape alimente les rumeurs de conclave – DICI n° 454

Publié le 26 mars 2025 · Abbé Alain Lorans · 3 min de lecture



Lettre d'information de la Fraternité Saint-Pie X

DICI numéro 454



N° 454

MARS 2025
3,50€ LE NUMÉRO

DICI

LETTRE D'INFORMATION
DE LA FRATERNITÉ SAINT-PIE X

L'état de santé du pape alimente les rumeurs de conclave

Etat stationnaire, légère amélioration progressive, pronostic vital réservé puis moins réservé, possibilité d'une sortie de l'hôpital..., telles sont les expressions employées dans les divers bulletins de santé du pape François, hospitalisé à la polyclinique Gemelli depuis le 14 février 2025, pour une pneumonie bilatérale. Le bref enregistrement...

Lire l'article p.3

Dans ce numéro :

**Etats-Unis :
un vice-président
qui lit
saint Augustin**

p. 14



SOMMAIRE

DE ROME

L'état de santé du pape alimente les rumeurs de conclave	3
Le pape François attaque Donald Trump sur les migrants	7
François appelle les catholiques à la fidélité au Saint-Siège	9

L'ÉGLISE DANS LE MONDE

France: 10 % du patrimoine religieux détruit ou abandonné d'ici à cinq ans ..	12
Etats-Unis: un vice-président qui lit saint Augustin	14
Suisse: la Bible de Moutier-Grandval exposée dans le Jura	17
Etats-Unis: 83 % des programmes de l'USAID sont supprimés	18
Syrie: les chrétiens redoutent l'escalade de la violence	19

Éditorial de M. l'abbé Alain Lorans

Flagrant déni d'incohérence

Le 10 février 2025, François a adressé aux évêques des États-Unis une lettre dénonçant « le lancement d'un programme de déportations massives » qui « se déroule aux États-Unis », du fait du président Donald Trump. Le pape y manifestait son « désaccord » et invitait les catholiques américains à faire de même, en vivant « en solidarité et fraternité ».

Le principal conseiller de Donald Trump sur la question migratoire, Tom Homan, lui-même catholique, a ironiquement fait remarquer : « Le pape veut nous attaquer parce que nous assurons la sécurité de nos frontières ? Mais il y a bien un mur autour du Vatican, n'est-ce pas ? », rappelant que des remparts protègent la basilique Saint-Pierre contre les incursions étrangères, depuis le IX^e siècle – une protection récemment renforcée par des mesures législatives très strictes.

En effet, le décret n° DCCX du 19 décembre 2024 prévoit que « tout non-résident qui entre sur le territoire de l'Etat de la Cité du Vatican où le libre accès n'est pas autorisé, sans détenir le permis prescrit délivré par le Gouvernorat, conformément aux articles 9 et suivants de la Loi sur la citoyenneté, est soumis à une amende de 10 000 à 25 000 euros », et qu'une « peine d'un an à quatre ans d'emprisonnement et une amende allant de 10 000 à 25 000 euros sont infligées à quiconque pénètre sur le territoire de l'Etat de la Cité du Vatican avec violence, menace ou tromperie ». [Voir DICI n° 453, février 2025, pp. 8–9]

Et pourtant sur la place Saint-Pierre, depuis le 29 septembre 2019, se dresse une sculpture en bronze, grandeur nature, dénommée *Les anges inconscients*, en référence au verset : « N'oubliez pas l'hospitalité ; quelques-uns en la pratiquant ont, à leur insu, logé des anges » (Hb 13, 2). Cent-quarante migrants se tiennent côte à côte, blottis sur un radeau, et du centre de ce groupe

émergent les ailes d'un ange... Un angélisme philanthropique contredit, de manière flagrante, par le juridisme romain.

Comment concilie-t-on au Vatican la sculpture, le décret et la lettre du pape aux évêques américains ? On a l'impression que l'accueil du prochain est inconditionnel *médiatiquement*, à condition que ce prochain ne soit pas trop proche *géographiquement*. Le pape demande d'ouvrir les frontières des États-Unis, mais il ferme les siennes aux illégaux.

C'est aussi contradictoire, *mutatis mutandis*, que de dire : « A l'occasion de l'Année sainte tous doivent être reçus à bras ouverts, *todos ! todos !* ». Tous, sauf les prêtres et fidèles catholiques attachés à la Tradition bimillénaire. Un mur est dressé entre l'Église de toujours et celle qui se réclame de Vatican II. *Traditionis custodes* tient à l'écart les défenseurs de la messe tridentine décrétée illégale dans la Rome d'aujourd'hui.

Mais, un jour que Dieu connaît, se réalisera vraiment le souhait de saint Paul : « N'oubliez pas l'hospitalité ; quelques-uns en la pratiquant ont, à leur insu, logé des anges ». Ce jour-là, un pape que Dieu connaît aussi, accueillera à bras ouverts la Tradition bimillénaire.

Source : DICI n° 454, mars 2025

Source : laportelatine.org/publication/letat-de-sante-du-pape-alimente-les-rumeurs-de-conclave-dici-n454

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France